



problème de voisinage avec dame agée .

Par **watin**, le **04/10/2009** à **13:19**

bonjour

nous avons une voisine d'un certain age qui nous pose beaucoup de soucis étant agée et n'ayan pas de bail nous ne pouvons rien faire pour amélioré son confort de vie et également le notre.

pouvons nous lui faire signé un bail ?

comment si prendre ?

pouvons nous faire des demandes pour qu'elle parte en maison de retraite car perdant la tête elle oublis le gaz par exemple ?

nous voudrions aussi lui facilité l'axé a la rue ne lui faisant un axé par un jardin en face de chez elle est plus par notre jardin que pouvons nous faire?

merci d'avance pour vos réponse .

Par **jeetendra**, le **04/10/2009** à **17:35**

[fluo]ADIL de Haute Garonne[/fluo]

4, rue Furgole- 31000 Toulouse.

Tél 05.61.22.46.22

[fluo]UDAF de Haute-Garonne[/fluo]

57, rue Bayard

BP 41212

31012 TOULOUSE Cedex 6

Tél. : 05 34 41 38 13 (Tutelles)

Fax : 05 34 41 38 14

Tél. 05 61 13 13 82 (Institution)

Fax : 05 61 13 13 95

E-mail : udaf31@udaf31.fr

Site Internet : www.udaf31.fr

Bonjour, vu l'age avancé de la personne il vaut mieux se renseignez à l'Association des locataires ADIL ou l'UDAF avant toutes initiatives, c'est mieux et plus sure, courage à vous, cordialement